



Creil, le 27 juin 2023

***Aux membres du Conseil
de Quartier Voltaire***

Maison de la ville

03 44 29 52 24

citoyennete@mairie-creil.fr

Objet: Relevé d'informations et de décisions du Conseil de quartier du 14 juin 2023

Ordre du jour :

- Présentation de Creil c'est l'été.
- Lancement de la saison 5 du Budget Participatif.
- Retour sur les diagnostics en marchant et sur les signalements.
- Questions diverses.

Etaient présents :

Elus municipaux :

M. Thierry BROCHOT, adjoint au Maire délégué au quartier Voltaire.

M. Ahmet BULUT, conseiller municipal délégué à la citoyenneté, la démocratie participative et la coordination des Conseils de Quartier.

Services :

M. Marwan BOUHARB, chargé de mission Transition Ecologique.

M. Geoffroy DENIS, chargé de mission Démocratie Participative.

Habitants : 15

- **1^{er} point : Présentation de Creil c'est l'été.**

- Du 8 juillet au 6 août 2023 = **Creil C'est l'Été Terre de jeux** (Ile Saint Maurice)
- Du 10 juillet au 4 août 2023 = **Creil C'est l'Été dans les Quartiers**
- Modification des horaires : 15h à 20h

- **Inauguration le 8 juillet sur l'île Saint Maurice**

- La culture travaille sur une proposition d'animation
- Travaille en lien avec la vie associative pour une déambulation depuis la MCA

- **Creil, terre de jeux :**

- Espace piscine / pataugeoire, réduction des espaces ensablés
- Déploiement des structures villes (mini-golf etc...)
- Espace détente / buvette
- Scène spectacles vivants (1 soir par semaine)
- Samedi mini olympiades en partenariat avec les associations

- **Creil, c'est l'été dans les quartiers :**

- Poursuites des animations par les services municipaux et du CCAS
- Appel à projet auprès des associations
- Appel à projet buvette

- **4 semaines ; 4 lieux :**

- Du 10 au 14 juillet : **Guynemer**
- Du 17 au 21 juillet : **Espace Letien**
- Du 24 au 28 juillet : **Place Rodin**
- Du 31 juillet au 4 août : **Maison de quartier de la Garenne**

- **Séjours et sorties**

- 2 séjours Sports Creil Alpes
- 2 camps sportif Saint-Leu-d'Esserent
- 2 séjours périscolaire Creil Alpes
- 1 séjours CHAM Creil Alpes
- 1 séjours jeunesse Creil Alpes
- 1 séjours jeunesse aux Iles de Frioul
- 3 journées organisées par le CCAS

- **2^{ème} point : Lancement de la saison 5 du Budget Participatif.**

Définition :

Le budget participatif est un outil qui donne **la possibilité aux citoyens et aux associations de proposer des projets** et de participer directement aux décisions qui concernent leur vie quotidienne.

Actuellement, une enveloppe financière de **400 000 euros** (soit l'équivalent de 11,20 euros par habitant), est dédiée à la réalisation des projets portés par les citoyens.

Le budget participatif a pour délimitation géographique d'application l'ensemble du territoire communal (ville de Creil), et s'appliquera selon le découpage traditionnel des conseils de quartier (soit **7 quartiers concernés par le dispositif** du budget participatif).

Objectifs :

- **Permettre aux citoyens d'être acteurs des projets** mis en œuvre au titre de l'amélioration de leur cadre de vie, de la transition écologique, de la propreté et de la sécurité de leur quartier.
- **Favoriser la participation citoyenne** et l'investissement des creillois dans les politiques publiques locales.

Dépôt et conditions de recevabilité :

Du **1er juin au 31 aout 2023** > Période de dépôt sur la plateforme participative dématérialisée **jeparticipe.creil.fr**. Accompagnement possible par la MDLV.

Les projets peuvent être déposés par des **creillois de 16 ans ou plus, ou par des associations** œuvrant sur le territoire de la commune.

1. **Satisfaire un motif d'intérêt général** (le projet est à visée collective et de nature à bénéficier à tous les habitants du quartier)
2. Entrer dans le **champ de compétence de la ville**
3. Rentrer dans le cadre des **dépenses d'investissement**
4. Respecter les **valeurs de la République**
5. Entrer dans les catégories suivantes : **amélioration du cadre de vie, transition écologique, propreté, sécurité**

Il est préconisé de :

- **Constituer des groupes de travail** autour d'un ou plusieurs projets dans le quartier.
- Suivre la **méthodologie de dépôt** des projets :

1.Rappel du contexte/Constats.

2.Diagnostic simplifié.

3.Présentation de la finalité du projet et de ses objectifs.

Le calendrier :

- **Du 1^{er} juin au 31 aout 2023** : Dépôt des projets.
- **Septembre – Octobre 2023** : Etude de faisabilité technique, juridique et financière du projet. Comité technique et pré-sélection des projets.
- **Novembre 2023** : Audition des porteurs de projet devant le jury
- **Décembre 2023** : Annonce des Lauréats. Phase de vote citoyen afin de désigner un « prix du public ».
- **Début d'année 2024** : Annonce du projet Lauréat « prix du public ». Phase de vote sur la plateforme participative. Cadeau d'une valeur de 250 euros au porteur de projet gagnant.
- **A compter de janvier 2024** : la ville de Creil s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

• **3^{ème} point : Retours sur signalements.**

- Le panneau sens interdit dans la rue Voltaire a été tourné.
 - *Le panneau a été repositionné correctement.*
- Une quille pour empêcher le stationnement a été retirée entre les rues Protat et Hugo. C'est le cas également à l'angle des rues Barluet et Protat.
 - *Travaux pris en charge par la régie.*
- Il est demandé l'installation de mobilier urbain au niveau de la boîte à livre.
 - *Difficulté à installer du mobilier urbain du fait de la présence d'une plaque au niveau de la boîte à livre (vue au diag en marchant).*
- Dans la rue Somasco, les trottoirs sont trop étroits.
 - *Une réflexion sera menée lors de la reprise de cette voie, non étudiée à ce jour.*
- Le passage piéton à l'angle des rues Hugo et quai d'Amont n'est toujours pas refait.
 - *Passage piéton a été fait, par Eurovia, il y a plusieurs semaines.*
- Est-il possible de signaler les boules anti-stationnement de la rue Pauquet avec des peintures réfléchissantes ? D'autres boules sont présentes dans la rue Cawell.
 - *Il s'agit de boules grises, la couleur sera maintenue.*
- Dans la rue Rousseau, il est demandé l'installation de panneaux d'indication des modalités de stationnement (suite du signalement précédent).
 - *Sans disposition, le stationnement des véhicules est unilatéral alterné avec périodicité semi-mensuelle. Pas de panneau à ajouter. Préciser le problème. (Vue dans le cadre du diagnostic en marchant).*

• **4^{ème} point : Questions diverses.**

- Au niveau de la superette Barluet/Hugo, problème de signalisation horizontale pour indiquer le giratoire.

- Problème de toilettes publiques sur le territoire communal. Il pourrait être envisagé d'installer des uritrottoirs.
- Stationnement zone bleu rue Barluet, ou en est le plan de réflexion ?
- Rue Dolet, plus de passage de l'agent propreté ?
- Parc Letien : poteaux pour filet mais plus de filet anti ballon. Possible d'élaguer le bambou ? Problème de traçage. Demande d'une clôture autour du terrain. Proposition de mettre des buts au niveau du terrain de tennis ?
- Ecole maternelle Somasco : vitres des portes fenêtres brisées. A remplacer.
- Pourquoi les demi sphères ne peuvent pas être signalisées en fluo ? Il est demandé de s'inspirer de la solution trouvée pour Jaurès/Gare.
- Mobilier urbain au niveau de la boite à livre : le panneau d'interdiction de dépôts d'ordures pourrait être déplacé de l'autre côté afin de mettre en place un banc ?
- Trottoirs trop étroits rue Somasco une bande cyclable est-elle envisageable ?

Conclusion

Les élus ont clôturé la séance en remerciant les participants.

Le prochain conseil de quartier se tiendra au 3^{ème} trimestre 2023.